



Resiliation Assurance auto

Par **Sisica**, le **11/04/2017 à 17:09**

BONJOUR marque de politesse
Actuellement au chômage mon assureur me resili pour non paiement courant février après leur courrier je l'ai contacté pour demandé de les payer en 2 fois vue ma situation ce qu'il refuse et maintenant il me réclame la totalité c'est à dire l'année entière par une société de recouvrement que puis je faire? ma situation me permet pas de payer cette somme. merci

Par **chaber**, le **11/04/2017 à 17:13**

bonjour
[citation] je l'ai contacté pour demandé de les payer en 2 fois vue ma situation ce qu'il refuse et maintenant il me réclame la totalité c'est à dire l'année entière par une société de recouvrement [/citation] le prélèvement mensuel n'est qu'une facilité accordée par l'assureur alors que normalement un contrat d'assurances est prévu pour une année.

Par **Sisica**, le **11/04/2017 à 17:43**

Bonjour donc je n'ai aucune solution non je dois payer? Est-ce que je peux payer la somme à la date de résiliation Et non la totalité? Cdt

Par **chaber**, le **11/04/2017 à 18:03**

la totalité